

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : **15**

Séance du 28 janvier 2025

en fonction : **14**

Conseillers présents : **11**

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. BERGER Laurent ; M. Jean-Marc SINDT ; Mme DELAPORTE Marjorie ; M. HILD Didier ; M. KOP Patrice ; M. Pierre Edouard BODEREAU ; M. RISCH Jérôme ; Mme MARCK ép SCHMIT Christelle ;

Présent par procuration : Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT donne procuration à M. LINSTER Nicolas
M. Alain SINDT donne procuration à M. Jean-Marc SINDT
M. HIRTZ Thiébaud donne procuration à M. GABRIELE Jérôme

2 – Décisions prises dans le cadre des délégations du Maire

Monsieur le Maire par la présente communication et en conformité avec les articles L 2122-22 et L 2123, informe les membres du conseil municipal que dans le cadre des délégations qui lui ont été transmises par délibération du 04/06/2020 en point 1, il a accepté :

Le devis N° 251137 de Frédéric GALLANI Géomètre 1 Place Turenne 57100 THIONVILLE pour la division parcellaire de la parcelle 153 section 21 d'un montant de 970.00 € HT soit 1 164.00 € TTC.

Le devis DEV224605 Freshmile Aéroport de Strasbourg 67960 Entzheim pour l'installation de deux bornes de recharge sur le parking à côté de l'Eglise d'un montant de 11 118.68 € HT soit 13 342.42 € TTC

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu, à l'unanimité des membres présents, prend acte de ces informations et donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de donner suite à ce dossier.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 28 janvier 2025

Le Maire, Guy HOCHARD

Accusé de réception en préfecture
057-215703612-20250130-0228012025-DE
Date de télétransmission : 30/01/2025
Date de réception préfecture : 30/01/2025